

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00932 Numéro SIREN : 510 433 212 Nom ou dénomination : 3 R BATIMENT
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2024 sous le numéro de dépôt 10654

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2021

10613

26 AVR. 2024

Désignation de l'entreprise				SARL 3 R BATIMENT				Néant ☐					
Adresse de l'entreprise				3 MAIL MAURICE DE FONTENAY 93120 LA COURNEUVE									
SIREN				5 1 0 4 3 3 2 1 2									
Durée de l'exercice en nombre de mois*				1 2				Durée de l'exercice précédent* 1 2					
								Exercice N clos le					
								3 1 1 2 2 0 2 0					
ACTIF								Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles			Fonds commercial *		010		012					
				Autres *		014		016					
	Immobilisations corporelles *					028		24 825		030		24 781 44	
	Immobilisations financières * (1)					040		042					
	Total I (5)					044		24 825		048		24 781 44	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050		052						
		Marchandises *			060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066							
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *			068		76 304		070		76 304		
		Autres* (3)			072		074						
	Valeurs mobilières de placement			080		082							
	Disponibilités			084		50 396		086		50 396			
Charges constatées d'avance*			092		094								
Total II			096		126 699		098		126 699				
Total général (I + II)						110		151 524		112		24 781 126 743	
PASSIF										Exercice N		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*					120		6 000					
	Écarts de réévaluation					124							
	Réserve légale					126		600					
	Réserves réglementées*					130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)			131		)		132					
	Report à nouveau					134		21 653					
	Résultat de l'exercice					136		6 021					
	Provisions réglementées					140							
Total I						142		34 274					
Provisions pour risques et charges						Total II		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156		19 900					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164							
	Fournisseurs et comptes rattachés*					166		1 528					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169		24 698)		172		71 041			
Produits constatés d'avance					174								
Total III						176		92 470					
Total général (I + II + III)						180		126 743					
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)		Dont dettes à plus d'un an		195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs		199		(5)		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 3 R BATIMENT

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 0

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210	
	Production vendue	215		214	
	Biens				
	Services*	217		218	111 481
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	4 500
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	115 981
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	21 728
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	58 400
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 128	244	1 128
	Rémunérations du personnel*			250	17 977
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	10 398
	Dotations aux amortissements*			254	292
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges	259		262	37
	Total des charges d'exploitation (II)			264	109 960

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	6 021
Produits financiers (III)	280			294	
Charges financières (V)				294	
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)				300	
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	6 021

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2

312

6 021

314

Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles*	322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	249			
	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249			
Déductions	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986			
	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981			
	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127			
	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991			
	Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44. quaterdecies)	345			
	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992			
	Créanc report en arrière du déficit	346			
Dont divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
	Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649			
				350	4 500

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfices col.1
Déficit col.2

352

1 521

354

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
	Déficits antérieurs reportables : * 5 490 dont imputés sur le résultat :			360	1 521

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfices col.1
Déficit col.2

370

372

3 R BATIMENT
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 6.000,00 EUROS
Siège Social :
3 Mail Maurice de Fontenay
93120 La Courneuve

510 433 212 RCS Bobigny

Procès-Verbal Des Délibérations
De L'assemblée Générale Ordinaire Annuelle et
Extraordinaire Du 30 Juin 2021

L'an Deux Mille Vingt-et-un,
Le 30 Juin à 10 Heures,
A La Courneuve,

Les Associés de la société 3 R BATIMENT, société à responsabilité limitée au Capital de 6.000,00 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et extraordinaire sur convocation de la gérance faite conformément aux dispositions légale et statutaire.

Sont présents, représentant 100 parts soit l'intégralité du capital :

- Madame NASR Manal	Propriétaire de	50 parts
- Monsieur NESSIM William	Propriétaire de	50 parts
Total des parts		100 parts

Les associés présents ou représentés cumulant 100 parts, soit 100% du capital, l'assemblée est habilitée à statuer.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Madame NASR Manal.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le Président/Gérant :

- les comptes annuels.
- le rapport de la présidence/gérance.
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le Gérant déclare que les documents requis ont été adressés aux associés 8 jours au moins avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Gérant rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 Décembre 2020,
- Approbation des rémunérations versées aux dirigeants.
- Affectation du résultat,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis lecture est donnée du rapport de la gérance.

1111

NW

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

1. Première Résolution - Approbation des comptes.

L'assemblée des associés approuve le rapport de gestion de la présidence/gérance et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020, et donne à la présidence/gérance quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

2. Deuxième Résolution - Approbation des rémunérations des dirigeants.

L'Assemblée Générale approuve le salaire de 00,00 € versé au gérant au titre de l'exercice clos le 31/12/2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

3. Troisième Résolution – Affectation du résultat.

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, le résultat de l'exercice et des exercices antérieurs, qui s'élève à 27.674,00€, sera affecté comme suit :

Poste	N	Affectation
Résultat cumulé	27.674,00€	
	Report à nouveau	27.674,00€
	Réserves réglementées	
	Réserves légales	0,00€
	Dividende (0,00€/Part)	

Rappel des dividendes antérieurement distribués.

Exercice clos le	Montant total	Montant / part
31/12/2019	0,00€	0,00€
31/12/2018	0,00€	0,00€
31/12/2017	0,00€	0,00€

4. Quatrième Résolution - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tous pouvoirs sont donnés à la gérance pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

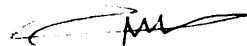
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la présidence/gérance et tous les associés présents.

Madame NASR Manal

Monsieur NESSIM William



3 R BATIMENT
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 6.000,00 EUROS
Siège Social :
3 Mail Maurice de Fontenay
93120 La Courneuve

510 433 212 RCS Bobigny

RAPPORT ANNUEL DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 Juin 2021

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le **31/12/2020** et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Préalablement à la présente assemblée, et conformément aux dispositions légales et réglementaires, il vous a été adressé avec le présent rapport :

- Les comptes annuels.
- Le rapport de la présidence/gérance.
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

De plus ces documents se tiennent à votre disposition au siège social, dès l'envoi des convocations à la présente assemblée.

Vous trouverez, ci-dessous, les principales informations comptables.

1107

I. Evolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Evolution des affaires et des résultats de la société :

1. Produit d'exploitation :

Poste	N	N-1
Chiffre d'affaires	111.481,00€	63.869,00€
Subventions d'exploitation reçues	4.500,00€	0,00€
Autres produits	0,00€	0,00€

2. Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation se sont élevées à 109.960,00€ contre 66.293,00€ l'exercice précédent.

Ci-dessous les principales postes :

Poste	N	N-1
Achats de marchandises	0,00€	0,00€
Achats de matières premières	21.728,00€	12.225,00€
Autres charges externes	58.400,00€	7.444,00€
Rémunérations du personnel	17.977,00€	28.278,00€
Charges sociales	10.398,00€	16.253,00€

3. Résultat d'exploitation :

Le résultat d'exploitation s'élève à 6.021,00€ Contre (2.424,00)€ l'exercice précédent.

4. Résultat net :

Le résultat net s'élève à 6.021,00€ contre 5.129,00€ l'exercice précédent.

Postes principales inclus dans le calcul du résultat net :

Poste	N	N-1
Produits financiers	0,00€	0,00€
Charges financières	0,00€	0,00€
Produits exceptionnels	0,00€	8.000,00€
Charges exceptionnelles	0,00€	447,00€
Impôts sur les bénéfices	0,00€	0,00€

Evolution de la situation financière de la société :

Poste		N	N-1
Capitaux propres		34.274,00€	28.253,00€
Dettes de la société		92.470,00€	70.204,00€

II. Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels, bilan et compte de résultat tels qu'ils vous sont présentés.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice et des exercices antérieurs, qui s'élève à 27.674,00€, de la manière suivante :

Poste		N	Affectation
Résultat cumulé		27.674,00€	
		Report à nouveau	27.674,00€
		Réserves réglementées	
		Réserves légales	0,00€
		Dividende (0,00€/Part)	

Rappel des dividendes antérieurement distribués.

Exercice clos le		Montant total	Montant / part
31/12/2019		0,00€	0,00€
31/12/2018		0,00€	0,00€
31/12/2017		0,00€	0,00€

III. Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants s'élève à 0,00€.

Aucun engagement de retraite complémentaire, ni aucun engagement d'aucune sorte correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions, n'ont été pris par la société au bénéfice des dirigeants

IV. Conventions réglementées

Nous vous informons, conformément à l'article L 225-40 du Code de Commerce, qu'aucune convention nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à La Courneuve
Le, 30 Juin 2021.
Le Gérant

